



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cimetières

Question au Gouvernement n° 2588

Texte de la question

PROFANATION DU CIMETIÈRE JUIF DE SARRE-UNION

M. le président. La parole est à M. Frédéric Reiss, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Frédéric Reiss. Monsieur le Premier ministre, ma question concerne la profanation du cimetière juif de Sarre-Union. J'y associe mon collègue Patrick Hetzel, député de Saverne, resté dans sa circonscription pour y accueillir, avec le maire Marc Séné, le Président de la République.

Deux cent cinquante tombes ont été vandalisées et la stèle d'hommage aux déportés détériorée. Ces actes odieux, aux antipodes des valeurs de la République, ont provoqué de nombreuses réactions de colère et d'indignation, en Alsace et sur le territoire national.

Nous tenons à affirmer notre compassion et notre solidarité avec les membres de la communauté juive, meurtrie et atteinte au plus profond d'elle-même. Ce cimetière, profané six fois depuis la Libération, jamais avec une telle ampleur, nous rappelle que le monde rural n'est pas à l'abri des violences.

Après les attentats de Paris, après ceux de Copenhague, après les assassinats des chrétiens coptes en Libye, ces profanations contribuent malheureusement à entretenir un climat de peur, de tension, de suspicion. Aussi ces actes doivent-ils être condamnés avec la plus grande fermeté.

Avec le placement en garde à vue de cinq adolescents du cru, c'est l'incompréhension et la consternation. Ont-ils seulement mesuré la portée de leur acte ? La manifestation spontanée des lycéens sarre-unionnais est, à ce titre, rassurante. Plus que jamais, la mobilisation de l'école se révèle indispensable dans la transmission des valeurs de respect et de tolérance.

Monsieur le Premier ministre, quels enseignements peut-on tirer des événements et de la cérémonie qui vient d'avoir lieu au cimetière juif de Sarre-Union ? En ces temps si troublés, comment faire régner la concorde et la fraternité dans une République une et indivisible ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, ce matin, avec le Président de la République, le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat, nous étions à Sarre-Union, en présence des élus alsaciens, toutes tendances politiques confondues, et de la jeunesse de cette région, venue dire son indignation et son horreur. Ce que nous avons découvert est terrifiant : la profanation de plusieurs centaines de tombes, qui manifeste d'une grande violence et – pourquoi ne pas le dire ? – de ces haines qui

rongent la République de l'intérieur, de cette inconscience, lorsque les comportements sont dictés par le seul instinct de la violence.

Ces actes doivent être condamnés avec la plus grande fermeté. Le Président de la République a rappelé la détermination du Gouvernement à agir. Il s'agit d'abord de protéger tous nos concitoyens de confession juive, dans un contexte où ils sont menacés : c'est ce que nous faisons en assurant la protection des lieux de culte, des institutions, des écoles, grâce à une mobilisation exceptionnelle des forces de l'ordre et des militaires.

J'ai également donné l'instruction très claire aux préfets de porter plainte systématiquement, en vertu de l'article 40 du code de procédure pénale, lorsque des actes antisémites sont constatés sur le territoire du ressort de leur compétence. Il faut le faire systématiquement, de façon extrêmement ferme. Je puis vous assurer que les forces de police, les préfets, la justice sont unis pour que le droit passe lorsque ces actes abjects sont commis.

Enfin, le Président de la République a confirmé que l'année 2015 ferait de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme une grande cause nationale ; un plan qui manifestera cette volonté sera présenté dans quelques semaines. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Reiss](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2588

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 février 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 février 2015](#)